



CCQ NORD
Saint-Mandé
6 mars 2017
Compte-rendu

→ Préambule

Le présent document constitue le compte-rendu des échanges et des productions écrites de la réunion du Comité Consultatif de Quartier NORD du 6 mars 2017, Salle Pierre Cochereau.

La réunion a duré de 19H45 à 21H00, ainsi séquencée :

- Restitution des propositions du CCQ Nord du 2 novembre et traçabilité des actions + présentation des projets en cours : 10'
- Questions / réponses : 15'
- Atelier thématique : 45'
- Restitution : 5'

4 personnes étaient présentes pour cette formule de CCQ initiée en novembre 2016 divisée en deux parties : une réunion « classique » avec une présentation sous forme de diaporama des propositions du dernier CCQ Nord et des réponses apportées par les élus, des projets municipaux majeurs en cours ou récents et un atelier participatif sur table autour de 4 thématiques choisies par les participants sur la base d'une liste.

- **La place des jeunes**
- **La place des seniors**
- **Le cadre vie / espace public**
- **Les manques observés à Saint-Mandé**

→ Intervenants / Participants

- **Animateur** : Pascal Beaumard et Kyvan Farzamy, consultants en concertation Etat d'Esprit Stratis
- **Intervenant principal** : Philippe Le Tymen, maire-adjoint chargé des relations avec les citoyens
- **Autres intervenants** : Pierre-Marie Hézard, directeur de l'environnement, mairie de Saint-Mandé.

→ Introduction

Philippe LE TYMEN, Maire-adjoint à la citoyenneté : Bonsoir. La réunion est enregistrée, le compte rendu est fait mot à mot, vous l'avez tous reçu ou consulté sur le site. C'est un gros avantage par rapport aux fois précédentes où les comptes rendus étaient plus concentrés.

Merci de vous être déplacés ; je suis surpris que vous soyez si peu nombreux, c'est la première fois qu'il y a si peu de personnes, mais cela donne plus d'intérêt et d'importance à ceux qui ont fait la démarche de se déplacer. J'espère que c'est uniquement un problème de temps ou de programmation à la télévision ce soir. Merci encore, bonne soirée.

Je voudrais re-présenter les personnes qui m'accompagnent ce soir :

- MM. Pascal Beaumard et Kyvan Farzamy, tous deux de la société Etat d'Esprit Stratis qui nous accompagne et nous aide à organiser ces comités consultatifs de quartier.

Je pense que vous ne le connaissez pas encore :

- M. Pierre-Marie Hézard qui est le nouveau directeur de l'environnement et du cadre de vie à la mairie de Saint-Mandé.

Avant, il y avait une direction centrale de tous les services techniques, dirigée par M. Emmanuel Gilles de la Londe, cette direction a été éclatée en deux depuis que vous êtes arrivé il y a une semaine à peine. Toute une partie, direction des services techniques et de l'aménagement, est dirigée par M. de la Londe, ce sont surtout les services d'urbanisme, d'aménagement, d'habitat, d'hygiène, les bâtiments, etc. Quant à Pierre-Marie, c'est le service environnement, la propreté, l'entretien, la requalification des réseaux et des espaces verts, le suivi au quotidien des équipes. Donc, tout ce qui concerne les ordures ménagères, la gestion des droits de voirie, etc., est maintenant repris sous la direction de Pierre-Marie, à qui je souhaite la bienvenue à cette grande réunion d'information ce soir, qui est formidable. Beaucoup de choses peuvent être dites. Vous contactiez directement des services techniques à la mairie, maintenant c'est Pierre-Marie avec son équipe, entre autres Olivier Denouvillier*, qui est responsable de la plus grosse partie des équipes qui sont sur votre terrain.

Ce soir, nous ferons un petit retour rapide sur ce qui s'est passé la dernière fois, les comptes rendus et surtout le résultat des ateliers. Sans passer trop de temps dessus, nous vous dirons ce que l'on a fait.

Pascal BEAUMARD, Agence Etat d'Esprit Stratis : Ce sera mis en ligne, ce travail-là est évidemment important. Votre contribution a été utile et on vous le dira ce soir dans les grandes lignes mais vous retrouverez tout cela en ligne très prochainement.

Philippe LE TYMEN : La mise en forme a un peu tardé, nous aurions souhaité que ce soit mis en ligne plus tôt mais ce sera fait avant la fin de la semaine. Vous pourrez consulter tout ce travail directement, mais on le commentera à chaque fois, c'est important.

Pascal BEAUMARD : D'où l'importance des comptes rendus, qu'on veut aussi complets que possible et c'est là que vous avez extrait les contributions notamment pour les suivre dans leur réalisation.

Philippe LE TYMEN : Ensuite, je vous dirai quelques mots sur le projet. Il y aura un conseil municipal le 27 mars prochain, ce sera un conseil municipal important, avec le vote du budget 2017. Je vous donnerai les grandes lignes surtout en termes de travaux, ceux qui vont toucher la ville, c'est votre quotidien. Il y aura une partie questions/réponses qui ira, je pense, un peu vite, nous verrons comment gérer les ateliers à quatre participants, le format sera peut-être un peu plus simple que d'habitude.

Pascal BEAUMARD : Nous en parlerons tout à l'heure.

Philippe LE TYMEN : Il y aura une partie plus « improvisation » ce soir, vu le nombre de participants.

Pascal BEAUMARD : Nous avons prévu des grilles de travail pour 30 personnes.

Philippe LE TYMEN : Quel que soit le nombre de participants, the show must go on !

Il y avait une partie de questions/réponses, de débats, pendant laquelle un grand nombre de questions ont été posées, on n'a pas forcément répondu tout de suite mais elles sont dans le document qui sera en ligne à partir de demain. Je vois par exemple qu'il y avait une palissade. Cela concernait Sainte-Marie, pourtant c'est le Nord qui posait la question. On parlait des distributeurs de toutounets, de sacs, etc., de passages piétons, des sujets un peu plus globaux de zones 30 (la circulation à 30 km/h), des nuisances sonores du Chalet du Lac. Vous verrez en ligne les choses faites par la mairie et parfois par des associations de citoyens. Ce serait inutile de rentrer dans le détail mais sachez qu'en face de chaque question qui a été posée il y a une action, aboutie ou non, possible ou pas possible ; il y a eu une réflexion pour chacune de ces questions.

En revanche, derrière, il y a eu les ateliers et une restitution : les personnes sont venues faire le compte rendu de chacun de leurs ateliers. Il est peut-être intéressant de s'attarder un tout petit peu plus sur la restitution qui en a été donnée.

Par exemple, pour la table 1 qui avait travaillé sur la partie sécurité, tranquillité publique et vigilance, on disait – chère Madame, justement, vous êtes là – « Résoudre les inconvénients de la benne à ordures rue Plisson/avenue Quihou ». Quatre personnes étaient concernées autour de la table. On ne va pas faire la réponse, vous avez reçu les éléments. Les choses ont été faites en interne par les services de la mairie. Merci d'être venus nous remercier du travail qui a été fait, mais c'est la moindre des choses. Cela fait partie des choses qui peuvent un peu pourrir la vie au quotidien, qui ne sont pas forcément si difficiles. C'est bien qu'on nous interpelle là-dessus. On en discute, en plus autour d'une table. Les services s'en sont emparés, bien entendu. Cela a donné lieu à un compte rendu, à une restitution d'informations.

Régine TABART : *Cela va beaucoup mieux maintenant au quotidien.*

Philippe LE TYMEN : J'aurais aimé que la salle soit pleine pour que cette première restitution, avec ce témoignage positif, soit faite à l'ensemble de la salle.

Régine TABART : *Personnellement, cela me facilite beaucoup la vie.*

Philippe LE TYMEN : Nous sommes là pour cela, si nous pouvons le faire. Si à chaque fois c'était comme cela nous serions tous heureux.

Il y avait d'autres soucis : avenue de Paris, des trous dans la chaussée occasionnés par la réfection des revêtements, notamment, les pieds de tréteaux des commerçants, etc. J'ai retrouvé un document : 14 avenue Foch, on voit cela ; je n'ai pas le détail des choses qui ont été faites en face de cette question. Je rappelle que régulièrement, lorsqu'il y a des dégradations dans la chaussée dues parfois aux prestataires ERDF, Orange, avec la fibre, etc., des trottoirs sont un peu défoncés et tout n'est pas fait tout le temps. Sachez qu'ils ne refont pas au fur et à mesure, tous ces prestataires attendent en général qu'il y en ait plusieurs et ils font un passage une fois de temps en temps. Je sais que les services techniques y veillent, on les relance de temps en temps, mais cela ne se fait pas du jour au lendemain, c'est malheureux mais c'est ainsi. On peut le comprendre un peu, parfois, pour des questions de productivité.

Régine TABART : *Je vais encore parler des trous. Toujours avenue Quihou/rue Plisson, au carrefour, cela a été réparé il y a deux ans, j'avais demandé qu'on vienne réparer la chaussée parce qu'il y avait un affaissement. Donc, les travaux ont été faits, quand ils ont fait la réfection des trottoirs ils en ont profité pour boucher les trous. Je me suis aperçue l'autre jour qu'au centre du carrefour cela recommence à s'affaisser. C'est léger, mais puisqu'on en parle je le dis. Je pense qu'il faut qu'on surveille parce que je crois qu'il y a quelque chose au niveau du terrain. J'en ai déjà parlé. Nous avons eu plusieurs inondations, des canalisations d'eau qui ont éclaté... Il doit se passer quelque chose en sous-sol.*

Philippe LE TYMEN : Oui, l'année dernière il y a eu beaucoup de problèmes. Je sais que Véolia est intervenu plusieurs fois pour détecter d'où viennent ces problèmes. Pierre-Marie n'a sans doute pas la réponse aujourd'hui, mais je l'ai vu noter.

Régine TABART : *Je ne surveille pas spécialement mais l'autre soir j'ai vu que cela recommençait à bouger.*

Philippe LE TYMEN : Vous avez raison de nous alerter là-dessus. Je pense que les services s'en rendent souvent compte, mais c'est bien que l'on confronte.

Régine TABART : *Il faut surveiller parce qu'il y a quelque chose, là. Je sais que beaucoup de recherches ont été faites. J'ai signalé une fuite d'eau grave, ils ont eu du mal à trouver. Le terrain s'affaisse légèrement.*

Philippe LE TYMEN : C'est bien noté.

Pascal BEAUMARD : Avançons sur les propositions qui avaient été faites.

Philippe LE TYMEN : On parlait de « mettre des distributeurs de sacs à crottes ». Je cite tel que c'est écrit dans le compte rendu. On avait répondu que

la ville dépensait déjà à peu près 12 000 € par an de sacs pour les déjections canines, pour les toutounets, c'est à peu près 500 000 sacs achetés et consommés dans la ville. Je pense que si on en mettait un million il n'y aurait pas forcément plus de résultats, mais c'est équipé, renouvelé, suivi par les services de la Voirie. Il faut que les gens se responsabilisent là-dessus.

Régine TABART : *Je vois des personnes en prendre une poignée.*

Philippe LE TYMEN : Mais s'ils prennent une poignée pour la bonne cause...

Pascal BEAUMARD : Pourquoi pas ! Sachez que vous retrouverez tout ce que vous dit M. Le Tymen sur ces tableaux-là, très détaillés. On ne vous les passe pas parce que l'écran est un peu petit mais vous les retrouverez en ligne.

Philippe LE TYMEN : En revanche, des sujets plus globaux font l'objet d'une réflexion plus large et plus dans le temps ; par exemple, c'était évoqué dans la table « vie associative/animation », la circulation des vélos sur les trottoirs avenue Foch, c'est une réflexion beaucoup plus globale sur la vie des vélos dans la ville. On avait déjà abordé plusieurs fois ce problème en disant que la ville n'était pas forcément adaptée à des circulations double-sens de vélos parce que la rue principale est une rue départementale où circulent beaucoup de voitures, vous le savez. Vous le voyez le matin, le soir. On doit avoir des normes de sécurité pour les voitures de pompiers, pour les véhicules de sécurité. Ce n'est pas forcément adapté aujourd'hui, en l'état, et les autres routes, perpendiculaires ou parallèles à l'avenue Charles de Gaulle, sont des rues pour la plupart très étroites également, avec du stationnement de chaque côté. La création de zones 30 supprimerait déjà beaucoup de places de stationnement pour donner de la fluidité à la circulation des vélos. Le stationnement est une denrée plus que rare, voire très rare, à Paris et dans la proche banlieue. Des études avaient déjà été réalisées. Un dernier conseil municipal, d'il y a un an à peu près, avait déjà défini des zones qui, dans le temps, pourraient devenir cyclables et qui ont été discutées en conseil municipal et validées. Ce sont des projets un peu plus à long terme mais la ville est toujours en réflexion malgré tout, parce qu'on est aussi là-dessus dans le sens de l'histoire.

Sur des sujets un peu plus techniques, une personne avait parlé de réduire l'éclairage public la nuit. Vous savez que vers mi-décembre toute la ville a changé son éclairage et est passée en ampoules LED ; toute la ville y est maintenant, sauf certaines rues. Je pense à la chaussée de l'Etang et au boulevard de la Guyane sur lequel on a fait une étude chiffrée pour savoir si on peut mettre du LED également. La société Bentin qui est en charge de notre éclairage public a fait en principe tous les réglages pour mettre la puissance, la densité lumineuse minimum nécessaire afin de répondre à cette préoccupation, et toujours dans les normes...

Régine TABART : (...) *au milieu de la nuit ?*

Philippe LE TYMEN : L'intensité globale de ces points lumineux a été adaptée pour répondre clairement aux normes. Vous savez qu'il y a des normes à respecter maintenant partout, sur tout ce que l'on fait, et on sait qu'un éclairage nocturne doit diffuser... Je ne sais pas en quoi cela se calcule, je ne suis pas technicien mais en lux, en lumen, en je ne sais quoi, et toutes ces ampoules sont maintenant adaptées à ces normes.

Régine TABART : *Cela ne baisse pas ?*

Philippe LE TYMEN : Non, ça ne baisse pas plus ou moins en fonction de l'intensité, je crois qu'il faudrait des systèmes que nous n'avons pas.

Une information sur les jardins partagés. On m'a demandé ma contribution au conseil municipal Jeunes qui va faire des essais de potagers expérimentaux sur le jardin Alexandra David Neel, un peu plus haut. Les services de la ville, et Olivier Denouvillier* en particulier, leur apportent leur concours pour expérimenter un potager bio, je crois. Ces petites choses font vivre la ville et motivent également nos enfants, ce qui n'est pas neutre.

Il y avait une thématique sur la maison du gardien du cimetière, il a été fait remarquer que cette maison n'est plus habitée. C'est vrai, la personne qui l'entretenait est partie, je crois même qu'elle est décédée. Il s'agit du cimetière Nord. C'est en travaux et je pense qu'une personne de la Ville sera logée à cet endroit, donc cela va revivre un peu plus en termes d'habitation et de sécurité, bien entendu.

Je vais peut-être m'arrêter là, sur cette partie, sachant que l'ensemble de ces réponses sera dans les comptes rendus mis en ligne à partir de cette semaine.

Pascal BEAUMARD : Le compte rendu de la réunion du 2 novembre. Demain, on prendra le compte rendu de la réunion qui a suivi, du 8 novembre.

Les nouveaux projets.

Philippe LE TYMEN : Les nouveaux projets. Nous avons quelques photos. Comme je vous le disais, tous les ans la ville inscrit au budget une dépense pour améliorer, pour faire des travaux, essentiellement de voirie, ce qui se voit et ce qui nous concerne tous au quotidien. Les budgets seront votés au conseil municipal, le 27 mars. Les grandes lignes qui seront présentées sont :

- Une réfection rue Grandville, un peu dans le Sud, qui devrait démarrer assez rapidement. Il y a encore quelques problèmes techniques de délais, mais cela devrait être validé.
- Un projet de réfection rue Mongenot, où se trouve l'Institut Val Mandé.
- Une réfection rue Plisson. On n'a pas encore tout défini sur le territoire donc les services techniques ne m'ont pas encore tout dit, mais peut-être devant l'école maternelle. Il y a des choses à faire à ce niveau-là donc cette partie devrait être un peu refaite.

Je pense que ces projets vont partir assez rapidement. D'autres ont déjà été présentés par le maire à l'occasion des vœux en début d'année, ce sont des projets beaucoup plus importants, beaucoup plus structurants pour la ville :

- Le haut de Gaulle, tout ce qui part du Zoo de Vincennes jusqu'à l'église.

Les deux gros projets, essentiellement, que l'on voit en bas, qui démarrent normalement cette année sont :

- Le projet IGN que vous avez vu également en début d'année sur des panneaux dans la mairie (le maire en a parlé), des travaux d'installation

de bureaux sur une zone assez importante, de plus de 10 000 m² je crois, plus un équipement public.

- En projet, mais je ne pense pas que cela démarre forcément cette année : toute la pointe Paul Bert qui sera réaménagée. S'y trouvent actuellement les services voirie de la mairie, dans des Algeco, et tout cela devrait donner lieu à la construction d'un petit immeuble qui supportera à la fois les services techniques de la voirie, le conservatoire municipal, et des logements étudiants sur le dessus. C'est un plus gros projet.
- De même, va démarrer bientôt au 182 de Gaulle et à l'angle de l'avenue Joffre et de la rue des Vallées, une rénovation d'une nouvelle construction qui a été fermée il n'y a pas longtemps. Une porte a été murée car il y avait des squatteurs dedans. Tout cela a été mis aux normes et devrait démarrer cette année.

Ce sont encore des gros projets, des projets courants en ce qui concerne la voirie, et des projets beaucoup plus importants concernant l'IGN, l'équipement public, la pointe Paul Bert et le 182 Gallieni, plus la rue des Vallées.

Quelques images, surtout pour donner la perspective de la nouvelle image que nous voulons donner à la ville. C'est important, nous sommes accompagnés depuis un an et demi au moins par des cabinets d'architectes de ville, paysagistes également, qui nous aident à donner une nouvelle ergonomie à notre ville, un nouveau design. Tous ces projets ont déjà été présentés, pour la rue Grandville aux habitants de la rue Grandville lors d'une séance d'information, la semaine dernière. On sera beaucoup plus dans du standard sur la rue Mongenot ou la rue Plisson (c'est le front de la réfection) et l'IGN qui est le très gros projet qui va amener beaucoup d'économies à la ville. J'espère que le premier coup de pioche sera avant le printemps cette année, pour des travaux qui dureront au moins deux ans, bien entendu, vu l'importance du projet.

→ Echanges

Pascal BEAUMARD : A l'issue de cette présentation du retour de ce que vous aviez proposé le 2 novembre et des projets un peu structurants de la ville, avez-vous des questions ? Merci de dire votre nom pour le compte rendu.

Cédric BACH : *Sur le haut de Gaulle, y a-t-il une perte de places de stationnement à cause des futurs travaux ?*

Philippe LE TYMEN : Nous n'avons pas encore cette information. Il y a au moins quatre projets d'aménagements, de mémoire, avec ou sans zones vélos, avec plus ou moins d'arbres rajoutés. Aujourd'hui, il est difficile de dire s'il y aura des pertes de places de parking. Globalement, il faut être conscient qu'on va aller forcément vers tout un aménagement. Vous voyez sur la photo précédente de la rue Grandville que c'est un peu comme la rue Cart. L'idée, c'est la rue Cart, c'est-à-dire qu'il y a du stationnement des deux côtés, un trottoir est complètement libéré, les arbres ne sont plus au milieu du trottoir (c'était très gênant pour les poussettes, les personnes non voyantes, les personnes handicapées) mais débordent, avec des petites sorties de trottoir.

Un intervenant : *On appelle ça des saillies sur la chaussée.*

Philippe LE TYMEN : C'est cela. Les arbres sont à l'intérieur de l'espace, ce qui fait une perspective beaucoup plus jolie : quand on regarde la rue Sainte Marie ou la rue Cart, c'est beaucoup plus joli que les rues où on voit les arbres sur les trottoirs. Cela fait perdre des places de parking ; par exemple, rue Grandville qui n'est pas très longue (300 mètres, je ne sais pas exactement) 30 voitures à peu près se garent aujourd'hui et avec la nouvelle implantation prévue, il y aurait 4 places perdues. C'est à la fois beaucoup et pas beaucoup, mais je pense aussi que cela va un peu dans le sens de l'histoire.

Pascal BEAUMARD : Y a-t-il d'autres questions sur les projets, sur l'IGN ? Sur les retours qu'on a faits à vos contributions ? Il n'y a pas de questions ; tout est clair ? Oui. Merci, M. Le Tymen.

Nous venons de voir la suite de votre travail du mois de novembre ; maintenant on va réalimenter la mairie en contributions, en idées, donc la fois prochaine nous reviendrons vers vous pour rendre compte du travail que vous avez fait aujourd'hui. Vous avez compris le cycle : on contribue, la mairie restitue ce qu'elle est en train de mettre en œuvre, etc. C'est un cercle vertueux qu'on est en train de mettre en place à travers vos contributions et ces fameuses grilles de travail.

Aujourd'hui, nous ne ferons qu'une seule table de travail. Vous désignerez un rapporteur. On travaillera en deux temps. Vous allez regarder les thématiques qu'on vous propose sur la grille. Je vais vous donner deux grilles, l'une servira de brouillon, l'autre servira de propre et permettra la restitution.

La dernière fois, vous avez beaucoup travaillé sur les notions de sécurité, de cadre de vie. J'ai laissé ces thématiques en fin de document, mais on en a rajouté d'autres avec la mairie :

- La place des jeunes. Avez-vous des contributions à faire sur la place des jeunes à Saint-Mandé ? Que peut-on faire pour améliorer la place des jeunes à Saint-Mandé ?
- Une deuxième thématique : la place des séniors. Etat d'Esprit anime aussi le Conseil des Séniors, il travaille aussi beaucoup sur ces questions-là mais cela peut être bien aussi d'avoir un point de vue complémentaire sur la place des séniors à Saint-Mandé. Que peut-on faire pour améliorer la place des séniors à Saint-Mandé ?
- Il y a une troisième thématique sur la vie associative, les animations et la culture. Que pourrait-on faire à Saint-Mandé pour améliorer la vie culturelle, la vie associative, l'animation, etc. ? Les commerces aussi.
- Une quatrième thématique sur la sécurité, la tranquillité publique, la vigilance, et puis sur le cadre de vie et l'espace public mais on l'avait déjà travaillé la dernière fois.

Vous en choisissez une, deux, trois thématiques, celles qui vous inspirent, il y en a un certain nombre mais vous n'êtes pas obligés de tout choisir.

Vous pouvez aussi faire des remarques sur les manques à Saint-Mandé. Manque-t-il des choses ?

- Enfin, « autre thématique » : vous pouvez désigner ensemble une thématique sur laquelle vous voulez travailler.

Autour de la table, vous essaierez de partager des idées, des constats, et de faire de ces idées et constats des contributions, plus ou moins réalistes. On essaiera de viser le réalisme pour alimenter la mairie en remontées d'informations, en idées, pour améliorer le cadre de vie très général de Saint-Mandé.

Alexandra DESVAUX : *Juste une petite question. Puisque nous n'avons pas le listing de toutes les propositions qu'on avait faites la dernière fois avec ce qui a été retenu et pas retenu, ne peut-il pas y avoir une redite, si on propose à nouveau la même chose ?*

Pascal BEAUMARD : Le compte rendu est dans mon ordinateur. Nous essayons d'éliminer le papier mais nous n'avons rien à cacher. Nous vous laissons ce PowerPoint.

Je vous invite à rejoindre la table. Kyvan, qui est avec moi, sera animateur de table. Il ne connaît pas spécialement Saint-Mandé mais il va vous aider à mettre en forme vos idées, peut-être à trouver des terrains d'entente, il va vous aider à mettre au clair vos propositions et faire en sorte que ce temps de travail soit productif. Un rapporteur va être désigné.

Je vous laisse une demi-heure/trois quarts d'heure, le temps nécessaire pour bien avancer. Il y a des propositions des comités de quartier des 2 et 8 novembre 2016.

→ Production écrite sur table

THEMATIQUES	PROPOSITIONS
• La place des jeunes	Programmation pour les jeunes : plus diversifiée et plus récurrente (culturelle, commerces). Renouveler les équipements sportifs. Un manque de lisibilité et de communication concernant les activités et les équipements sportifs.
• La place des seniors	<i>Thématique non abordée</i>

<ul style="list-style-type: none"> • Vie associative et animations • Culture 	<i>Cf. « La place des jeunes »</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Sécurité/ tranquillité publique/ vigilance 	<p>Coordination des feux au niveau du Carrefour Galliéni.</p> <p>Trafic important du nombre d'ambulances sur l'Avenue de Paris en raison de la fermeture de l'hôpital du Val de Grâce à Paris.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Cadre vie / espace public 	<p>Prévoir la réalisation de parkings réservés aux motos, afin de libérer des places de stationnement pour les voitures et éviter le parking sauvage sur les trottoirs.</p> <p>Prévoir la suppression d'obstacles inutiles sur le trottoir (ex : avenue de Guyane), qui empêchent le stationnement alors que les places sont matérialisées.</p> <p>Renforcer la communication chantier des projets de voirie afin de savoir pourquoi il y a des travaux.</p> <p>Prévoir la réalisation d'un sens unique au niveau des rues de l'Abbé Bouchard et Jolly.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Les manques observés à Saint-Mandé 	<p>Un manque de communication festive et culturelle (ce qui est dommage car certains évènements pourraient intéresser les gens).</p> <p>Prévoir une meilleure communication sur les évènements participatifs de la ville (ex : CCQ).</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Autres thématiques : 	<i>Thématique non abordée</i>

--	--

→ Restitution orale/ Conclusion

RAPPORTEUR : REGINE TABART

Régine TABART : *Bonsoir, je vous donne le compte rendu de notre table ronde.*

En ce qui concerne la place des jeunes, nous souhaitons une programmation pour les jeunes plus diversifiée, des informations et des activités plus diversifiées au niveau culturel et s'agissant des commerces. Par exemple, la Fête de la pomme a du succès, nous aimerions qu'il y ait d'autres activités de ce genre.

Au niveau du théâtre ou des spectacles, peut-être des représentations plus ciblées sur les jeunes adultes, les grands adolescents.

Kyvan FARZAMY : *Vous disiez tout à l'heure qu'il y avait peut-être un plus grand besoin en matière de communication sur ces événements-là ?*

Régine TABART : *Oui. C'est l'autre thème, j'y arriverai tout à l'heure.*

On parlait aussi des équipements sportifs au Centre Roger Vergne qui seraient à renouveler, à moderniser. On a signalé également un manque de visibilité et de communication concernant les activités et les ensembles sportifs. Il faudrait que l'information circule à différents endroits de la ville, un peu plus, entre le bulletin municipal, les panneaux d'affichage, cela n'a pas l'air de suffire.

Pour la sécurité, tranquillité publique : nous avons noté qu'au niveau du carrefour Gallieni/avenue Charles de Gaulle/avenue Joffre, la coordination des feux ne semblait pas tout à fait au point pour la circulation. Quand on traverse l'avenue Gallieni il y a un temps d'arrêt, on est obligé d'avancer en deux temps, de faire attention, ce petit problème semble à étudier. Egalement, un trafic beaucoup plus important du nombre d'ambulances sur l'avenue de Paris, à cause évidemment de l'activité accrue de l'hôpital Bégin due à la fermeture du Val-de-Grâce. Je sais pourquoi, mais effectivement on entend beaucoup les ambulances.

Le cadre de vie : on souhaiterait des parkings réservés aux motos afin de libérer des places de stationnement pour les voitures et éviter le parking sauvage sur les trottoirs ; c'est partout dans la ville. Des obstacles inutiles sur les trottoirs empêchent le stationnement.

Kyvan FARZAMY : Je vous laisse expliquer un peu, Monsieur.

Un intervenant : *Il y a parfois des barrières ou des poteaux qui datent d'une époque antérieure, qui restent là, donc la voiture se gare à côté du poteau ou de la barrière et, du coup, se déporte un peu sur la chaussée pour se garer, pour se coller bien, et les voitures qui circulent arrachent parfois le rétroviseur donc c'est assez gênant.*

Alexandra DESVAUX : *Ou avec la barrière, ils sont obligés de descendre du côté passager. C'est rue de l'Alouette, devant le 40.*

Un intervenant : *Mais il y en a un peu partout dans les rues autour, aussi.*

Alexandra DESVAUX : *Et un peu plus bas, à l'angle de la rue de l'Alouette et la rue de Guyane il y a des barrières, donc quand les personnes essaient de se garer le long des parkings, il y a des barrières sur le côté et on ne peut plus sortir du côté conducteur, on est obligé de sortir côté passager.*

Un intervenant : *C'est très dangereux, le soir. Aussi, autour de l'église, il y a des barrières qui ne servent à rien.*

Kyvan FARZAMY : Merci. Mme Tabart.

Régine TABART : *On demande aussi une communication chantiers, c'est-à-dire que quand on voit des barrières et des travaux, on aimerait savoir sur quel type d'installation on travaille, si c'est pour l'EDF, pour l'eau, ou autre.*

Rue de l'Abbé Pouchard et rue Jolly, on aimerait que soit réalisé un sens unique de circulation automobile.

Alexandra DESVAUX : *La rue de l'Abbé Pouchard est à double-sens et il n'y a pas de place pour deux voitures, on est obligé d'attendre tout au bout. Donc, il faudrait que ce soit dans un sens ou dans l'autre.*

Régine TABART : *Pour les manques observés : pour certaines personnes, il y a un manque de communication sur les activités festives, culturelles, ce qui est dommage car certains événements pourraient intéresser les gens. Donc, on estime que l'information ne passe pas bien. Il faudrait une meilleure communication aussi pour les événements participatifs de la ville. Ces dames et messieurs disaient que ce soir ils ont eu du mal à avoir l'information pour ici, le lieu et l'heure.*

Un intervenant : *C'est pourquoi il n'y a pas grand-monde.*

Régine TABART : *C'est tout.*

Kyvan FARZAMY : Merci, Mme Tabart.

Pascal BEAUMARD : Merci, Mme Tabart. Peut-être, un petit mot de M. Le Tymen ?

Philippe LE TYMEN : Merci. Nous allons clôturer cette soirée. Cela a été riche, fourni, même si vous n'étiez pas très nombreux. Nous avons largement de quoi

travailler, avoir de vrais sujets de réflexion. Je note que même si l'on n'est pas nombreux, c'est la qualité qui compte et nous l'avons eue ce soir. Nous y veillerons pour les prochaines fois, il y a peut-être eu un manque de rigueur ou d'information, mais ce comité a eu lieu et un prochain comité aura lieu. Nous ne pouvons pas encore indiquer une date car le calendrier va être un peu mouvementé du début du printemps au début de l'été. Je ne sais pas comment nous l'intercalerons mais de toute façon, ce format-là continuera.

Il est quasiment 21 heures. Merci pour votre participation. Merci aux intervenants et à mes collègues qui m'entourent. Je vous souhaite une excellente soirée.

Pascal BEAUMARD : N'hésitez pas à venir demain soir aussi.